

**La Marseillaise** est le chant patriotique de la Révolution française, adopté par la France comme hymne national : une première fois par la Convention pendant neuf ans du 14 juillet 1795 jusqu'à l'Empire en 1804, puis définitivement en 1879 sous la Troisième République.

Les six premiers couplets sont écrits par Rouget de Lisle en 1792 pour l'Armée du Rhin à Strasbourg, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche. Dans ce contexte originel, *La Marseillaise* est un chant de guerre révolutionnaire, un hymne à la liberté, un appel patriotique à la mobilisation générale et une exhortation au combat contre la tyrannie et l'invasion étrangère.

*La Marseillaise* est décrétée chant national le 14 juillet 1795 (26 messidor an III) par la Convention, à l'initiative du Comité de Salut public. Abandonnée en 1804 sous l'Empire et remplacée par le *Chant du départ*, elle est reprise en 1830 pendant la révolution des Trois Glorieuses qui porte Louis-Philippe Ier au pouvoir. Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle.

La III<sup>e</sup> République en fait l'hymne national le 14 février 1879 et, en 1887, une « version officielle » est adoptée en prévision de la célébration du Centenaire de la Révolution. Le 14 juillet 1915, les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides.



Rouget de Lisle chantant *La Marseillaise* pour la première fois à l'hôtel de ville de Strasbourg ou chez Dietrich en 1792 (Pils, 1849).



## LE CHANT DES PARTISANS

(appelé aussi « la Marseillaise du résistant »)

La mélodie du *Chant des Partisans* est à l'origine inspirée d'une chanson datant des périodes de soulèvements bolcheviques en Russie et une idée de la chanteuse et compositrice Anna Marly. Celle-ci composée, en 1941 à Londres<sup>1,2</sup> la musique et les paroles originales du chant, dans sa langue maternelle, le russe. Alors, Joseph Kessel et son neveu, Maurice Druon, tous deux auteurs français expatriés en Angleterre et futurs académiciens, récrivent les paroles<sup>2</sup>, proposant la variante française de la chanson le 30 mai 1943.

Devenu l'indicatif de l'émission de la radio britannique BBC (diffusé deux fois par jour, sans les paroles) *Honneur et Patrie*<sup>1</sup>, puis signe de reconnaissance dans les maquis, *Le Chant des partisans* devient un succès mondial. On choisit alors de siffler ce chant, d'abord pour ne pas être repéré en la chantant mais aussi car la mélodie sifflée<sup>1</sup> reste audible malgré le brouillage de la BBC effectué par les Allemands.



Logo résistance française (croix de Lorraine et Jean Moulin)



## Les ALLOBROGES UN HYMNE LIBÉRAL.

Au printemps de 1856, la Savoie s'apprête à fêter le Statut Constitutionnel, accordé en 1848 par le Roi Charles-Albert. La monarchie absolue était devenue monarchie constitutionnelle. On demande à Joseph Dessaix d'écrire des paroles sur la musique, alors très en vogue, de Conterno :

Vous qui avez la langue des Dieux, écrivez notre chant national.

Dessaix s'isole chez lui et écrit en une nuit ce chant qu'il intitule d'abord La Liberté.

Joseph DESSAIX est né à Allinges (à côté de Thonon) le 7 mai 1817. Il est le neveu du Général qui commanda la célèbre Légion des Allobroges, en 1792

Ce chant prend pour thème la « liberté » dont les paroles sont de l'auteur savoyard [Joseph Dessaix](#).

Il est donné, sous le nom de *La Liberté*, pour la première fois au théâtre de [Chambéry](#), par [Clarisse Midroy](#), le 11 mai 1856<sup>2</sup>, lors de la fête du Statut, donnée en l'honneur du statut constitutionnel de 1848. La musique serait d'un certain Conterno (ou Consterno)<sup>3</sup> qui était chef de musique d'un contingent militaire sarde de retour de [Crimée](#) et séjournant à [Chambéry](#).

Ce chant *La Liberté* évoque la liberté en tant qu'allégorie vivante qui, chassée de France, se réfugie dans les montagnes de [Savoie](#) où elle trouve le soutien du peuple des [Allobroges](#) qui va aider moralement tous les peuples du monde qui aspirent à la liberté. Cet hymne évoque le refuge dans le [duché de Savoie](#) des proscrits par le [coup d'État du 2 décembre 1851](#) de [Louis-Napoléon Bonaparte](#)<sup>3</sup>. On compte ainsi [Eugène Sue](#), [Alexandre Dumas](#) ou encore [Victor Schoelcher](#)<sup>4</sup>.

Très vite ce chant va connaître un très grand succès à travers tout le duché de Savoie et même à [Genève](#) et à [Lausanne](#), et va être plus connu sous le nom de *Chant des Allobroges*, devenu l'hymne de tous les Savoyards. La [Savoie](#), dans son hymne national, a su se soucier des nations voisines tout en mettant en avant la vraie liberté, la vraie fraternité et l'amour de la patrie savoisienne.

